

**Communiqué de  
presse**

**Christine Albanel, ministre de la Culture et de la Communication  
a présenté une communication sur la politique du livre  
en Conseil des Ministres, mercredi 14 novembre 2007**



**Contact presse**

Département de l'information et de  
la communication

01 40 15 80 55  
service-de-presse@culture.fr

Pour les Français, le livre est la première pratique culturelle. Ancré dans une tradition très ancienne, au cœur de tout débat d'idées, il est la base de toute culture. Il jouit aujourd'hui d'une belle vitalité, illustrée par la richesse de la production éditoriale. Mais le livre aborde, à travers les nouvelles technologies du numérique, une période de bouleversements importants. C'est pourquoi son avenir représente pour le ministère de la Culture et de la Communication une question vitale au sein de la politique culturelle de notre pays.

Dans ce contexte, le Gouvernement entend construire son action autour de trois priorités.

**1/ Le renforcement de la librairie indépendante**, d'une part, par le doublement des aides du Centre national du livre en leur faveur, en lien avec la création d'un « label de la librairie de référence » que cet établissement public délivrera, d'autre part, par l'exonération de la taxe professionnelle pesant sur ces PME culturelles.

**2/ Le soutien au développement de la lecture publique**, au moyen d'expérimentations visant à encourager l'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques, par le recours au travail des étudiants et plus généralement à mutualiser les services des bibliothèques universitaires et des bibliothèques de lecture publique.

**3/ La définition d'une économie numérique du livre** par l'encouragement à la création d'une offre légale de documents écrits sur la Toile. Pour ce faire, la commission « politique numérique » instituée au Centre national du livre favorisera la signature rapide d'un accord entre la Bibliothèque nationale de France et les éditeurs pour la présence, sur la plateforme *Europeana* [mise au point par la BnF comme contribution française à une future *Bibliothèque numérique européenne*,] de textes contemporains sous droit.

Enfin, la Ministre a annoncé la création d'un Conseil du livre qui réunira l'ensemble des partenaires publics et privés du secteur pour accompagner ces évolutions et poursuivre la modernisation de la politique du livre.

Paris, le 14 novembre 2007